

Commission administrative paritaire n°3  
des attachés statisticiens de l'Insee du 9/7/2021

Liminaire de la CFE-CGC Insee



Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les membres de la CAP des attachés statisticiens.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour valider deux PV, examiner une demande de révision d'un compte rendu d'entretien professionnel et nous prononcer sur la titularisation des attachés statisticiens stagiaires ou plutôt la non titularisation de certains d'entre eux. Nous souhaiterions profiter aussi de cette réunion pour vous adresser quelques questions concernant les mobilités sur des postes de A et sur les récentes promotions.

\*\*\*

Sur le sujet des attachés statisticiens stagiaires nous nous interrogeons sur le nombre élevé de redoublements, une grosse douzaine, en particulier en première année. Comment situez-vous cette observation dans une perspective de moyen terme, en comparaison avec les années précédentes ? Cet important volume est-il à rapprocher des conditions particulières dans lesquelles les études se sont déroulées en lien avec la crise sanitaire ? Nous comprenons qu'il soit nécessaire de valider un certain niveau technique, mais les élèves ont-ils été pénalisés par cette période particulière ? Concernant les deux exclusions, nous souhaiterions savoir pour quelle raison elles ont été prononcées.

\*\*\*

Concernant les mobilités sur les postes de A nous vous remercions ainsi que la division mobilité et carrières pour le bilan chiffré présenté en GT du CTR le 1<sup>er</sup> juin. Le document produit comportait l'inscription « *confidentiel, ne pas diffuser* » nous avons demandé si cette contrainte portait sur l'ensemble du document, ce dont nous doutons, ou sur certains points à préciser. Nous n'avons sauf erreur pas reçu de réponse à cette question. Nous rappelons que dans le contexte de suppression des prérogatives des CAP, la mise en œuvre des lignes directrices de gestion doit répondre à un objectif de transparence. Nous aimerions donc savoir quelles sont les données que nous pouvons utiliser pour les communiquer à nos collègues attachés statisticiens, administrateurs et contrôleurs. À quelle échéance pouvez-vous nous apporter une réponse ?

\*\*\*

Concernant les promotions dont les résultats ont été diffusés le 7 juillet, le passage de B en A, l'avancement au grade de hors classe du corps des attachés statisticiens et à l'échelon spécial de la hors classe. Nous n'allons pas commenter individuellement ces résultats qui sont trop « frais » mais nous avons compris que vous étiez ouverts à continuer de nous écouter sur ce sujet, et nous y sommes très favorable. Nous pourrions vous interpeller par exemple sur le respect des équilibres de genre. Justement, concernant la promotion de B en A, 9 femmes sur 11 promus, 5 sur 6 pour le passage en hors classe, 2 sur 3 pour l'échelon spécial, c'est donc plus que respecté. Pouvez-vous nous en dire plus sur cet « équilibre » ? Pour les B en A c'était plus équilibré l'an dernier, avez-vous effectué volontairement une correction ou un rattrapage ?

Sur les effectifs de promus. Pour le B en A on est passé de 19 promus en 2020 à 11. pouvez-vous nous rappeler les facteurs qui justifient cette baisse ? Pour l'avancement à la hors classe d'attaché, le nombre de promus poursuit sa décrue mais de manière plus spectaculaire que les années précédentes : 36 en 2018, 31 en 2019, 25 en 2020, pour arriver à 6 en 2021. Le choc est rude, même si vous l'aviez annoncé et nous nous y attendions. Pouvez-vous nous rappeler néanmoins les déterminants de cette évolution et les perspectives pour les années à venir ? Nous rappelons que les attachés principaux sont fortement demandeurs des critères donnant accès à la hors classe, en particulier le niveau des postes. Par exemple cette année, tous les promus occupent-ils ou ont-ils occupé un poste de niveau administrateur ?

\*\*\*

Dernier sujet, nous souhaiterions que les organisations syndicales représentatives au comité technique de réseau (et bientôt au comité social d'administration) et dans les CAP concernées soient destinataires des résultats des promotions en même temps que leur diffusion générale, qui d'ailleurs est hétérogène d'un établissement à l'autre au gré des organisations des secrétariats que nous savons malheureusement souvent sous tension.

\*\*\*

Merci pour votre attention.